

MARCHÉ PI 2016-09 MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CENTRE DE TRI DÉPARTEMENTAL DE DÉCHETS RECYCLABLES MÉNAGERS

AVENANT 3 INTERVENTION COMPLÉMENTAIRE EN COURS D'EXECUTION

Entre

Le Syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale ValOrizon, dont le siège social est situé à l'Hôtel du département de Lot-et-Garonne, 47 922 AGEN Cedex 9, représenté par son Président, Monsieur Michel MASSET,

Adresse administrative: ZAE de la Confluence, 16, route de Saint-Léon 47 160 DAMAZAN,

Εt

Le groupement INDDIGO/ ERGONEA, représenté par Mme Véronique FOURAGE,

Le marché n°Pl2016-09 portant mission d'assistance à maitrise d'ouvrage dans le cadre d'un projet de centre de tri départemental de déchets recyclables ménagers, a été notifié le 27 avril 2017 au groupement INDDIGO/ ERGONEA.

Dans le cadre de l'exécution du marché n°Pl2016-09, des prestations modificatives, dont la réalisation est nécessaire au bon déroulement de la mission, ont été notifiées.

Pour mémoire, voici les montants applicables au marché PI2016-09 :

- Marché: 194 465.00 € HT
- Avenant n° 1 pour prix nouveaux et allongement de la durée d'exécution, pour un montant de 17 625,00 € HT
- Avenant n° 2 pour modification de la mission sans incidence financière ni de délai
- Soit un nouveau montant du marché de 212 090,00 € HT.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprend le phasage suivant :

- Phase 1 : Etude de faisabilité
- Phase 2 : Elaboration du DDAE
- Phase 3 : Définition du programme technique
- Phase 4 : Assistance à la passation du marché global
- Phase 5 : Assistance à la validation de l'APD et du PRO
- Phase 6: Assistance à la validation des missions d'exécution et de synthèse (compris les missions d'assistance à l'exécution du marché en phase travaux, d'assistance aux opérations d'essais à vide, d'assistance au suivi de la mise en service semi-industriel et aux opérations de réception de l'ouvrage, d'assistance pendant la période de garantie de parfait achèvement et d'assistance au démarrage et suivi d'exploitation de maintenance du centre de tri dans son évaluation et son suivi des performances)







Dans le cadre de son exécution, la situation est la suivante :

Au regard de l'avancement du projet, des nouvelles questions se sont posées. Un travail sur l'avenant n° 3 a été réalisé par le bureau d'études pour déterminer les conséquences financières de :

- 1. La levée d'option
- 2. La sortie de la valorisation des matières du contrat avec transition par une convention de mandat et donc inscription de 2 tarifs de tri.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

- Article 1 : Modification complémentaire du marché Pl2016-09 :

Le travail réalisé par le bureau d'études pour déterminer les conséquences financières de :

- 3. La levée d'option
- 4. La sortie de la valorisation des matières du contrat avec transition par une convention de mandat et donc inscription de 2 tarifs de tri

entraîne une modification de l'incidence financière du marché, surcout supplémentaire, passé conformément aux dispositions R2194-8 du code de la commande publique, à savoir une augmentation d'un montant de +3 100,00 € HT soit +1,46% d'incidence financière.

Il n'y a pas d'incidence de délai.

Le nouveau montant du marché est arrêté à la somme de 215 190.00€ HT soit 258 228,00 € TTC.

A, le	
Le Président de ValOrizon,	Pour le groupement INDDIGO/ERGONEA,
Michel MASSET	Véronique FOURAGE